612155

ECLAIRCISSEMENT

SUR LA DENONCIATION

FAITE A N. S. P. LE PAPE,

DES

NOUVEAUX MEMOIRES

DE LA CHINE,

Composez par le Pere LOUIS LE COMTE, *de la Compagnie de* JESUS, *Confesseur de Madame la Ducheſſe de Bourgogne.*

M. DCC.

ECLAIRCISSEMENT
SUR LA DENONCIATION
FAITE A N. S. P. LE PAPE,
DES
NOUVEAUX MEMOIRES
DE LA CHINE,

Composez par le Pere Loüis le Comte, de la Compagnie de Jesus, Confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogne.

IL y a quatre ans que je donnay au public les nouveaux Memoires de la Chine. J'eus l'honneur de les présenter au Roy, aux Evêques, à toute la Cour ; & ce Livre fut si bien reçû, qu'on en a fait sept éditions, & qu'il a été traduit en plusieurs langues de l'Europe ; ceux qui l'attaquent aujourd'huy, en ont eux-mêmes souvent parlé avec éloge, & peut-être qu'ils auroient toûjours continué à

l'eſtimer, ſans les nouvelles querelles qu'ils ont depuis quelque temps excitées à Rome, pour ſoûtenir le party de quelques Miſſionnaires Dominicains contre les Jeſuites. Je crois que ce changement de conduite eſt un effet de zele : mais je ne puis comprendre comment ce zele, qui ne leur a jamais manqué, les a ſi long-temps laiſſez tranquilles ſur des choſes, qui, à les entendre parler aujourd'huy, ſont ſi criantes, qu'il ſuffit de les lire pour en apperçevoir la malignité ; c'eſt-là un myſtere qu'ils nous développeront quand il leur plaira.

Voicy donc les Propoſitions qu'ils prétendent avoir extraites de mon Livre, & qu'ils ont enſuite dénoncées comme des erreurs en matiere de foy, capables de renverſer les fondemens de la Religion Chrétienne.

PREMIERE PROPOSITION.

„ La Chine a conſervé durant plus de „ deux mille ans, avant la naiſſance de „ JESUS-CHRIST, la connoiſſance du „ vray Dieu.

SECONDE PROPOSITION.

Elle a eû la gloire de luy ſacrifier dans le plus ancien Temple de l'Univers.

TROISIE'ME PROPOSITION.

Elle l'a honoré d'une maniere qui peut ſervir d'exemple même aux Chrétiens.

QUATRIE'ME PROPOSITION.

Elle a pratiqué une Morale auſſi pure que la Religion.

CINQUIE'ME PROPOSITION.

Elle a eû la Foy, l'humilité, le Culte interieur & exterieur, le Sacerdoce, les Sacrifices, la Sainteté, les Miracles, l'Eſprit de Dieu, & la plus pure charité, qui eſt le caractere & la perfection même de la veritable Religion.

SIXIE'ME PROPOSITION.

En ſorte que de toutes les Nations du monde, celle de la Chine a été la plus conſtamment favoriſée des graces de Dieu.

ECLAIRCISSEMENT GENERAL.

QUITTANT la Cour comme je fais, avec la permiſſion du Roy, pour aller encore prêcher la Foy à la Chine, je ne dois pas ſouffrir qu'on perſuade à perſonne en Europe, que j'aye voulu rien avancer qui renverſât les fondemens de cette même Foy, & qui en détruiſiſt juſqu'au plan, comme s'expriment Meſſieurs du Seminaire des Miſſions étrangeres. Selon eux, ce plan conſiſte dans la diſtinction des deux peuples, le Juif & le Gentil, dont l'un a eû la connoiſſance du vray Dieu, & l'autre ne l'a pas eûë. Je n'examine pas icy, ſi c'eſt parler juſte que de reduire à cette diſtinction le plan de la Religion Chrétienne; mais je crois qu'ils trouveront bon, que répondant aux reproches qu'ils me font de le détruire, je m'arrête à celuy que Saint Auguſtin en a tracé. Ce Saint Docteur nous apprend que toute l'œconomie de la Religion Chrétienne, ſe rapporte particulierement à deux chefs, dont l'un regarde la chute du premier Homme, & l'autre regarde

la Redemption du genre humain par JESUS-CHRIST. Ce que nous devons croire de la distinction du Peuple Juif & du Peuple Gentil, n'est assûrémement qu'une suite des veritez contenuës dans ces deux articles. Pour me justifier donc auprés du public, au Tribunal duquel il semble qu'on m'ait cité en faisant paroître la Lettre qu'on a adressée au Pape, je dois déclarer ce que je pense, par rapport à ces deux points, & montrer ensuite que les propositions dénoncées au Saint Siege, comme extraites de mes Memoires de la Chine, n'y sont nullement contraires.

1°. J'AY toûjours crû, graces à Dieu, que pour remedier à la chute du genre humain, il falloit un Redempteur, qui étant Dieu & Homme, reconciliât le Ciel & la Terre en sa Personne, comme parle l'Apôtre, & que par consequent il n'y a point d'autre nom sous le Ciel par lequel nous puissions être sauvez, que celuy de JESUS-CHRIST. C'est ce saint Nom que j'ay déja eû l'avantage de porter jusqu'aux extremitez de la terre, & que j'espere y porter encore.

Heureux ſi marchant ſur les pas de mes Freres, & de tant d'autres zelez Miſſionnaires de divers Ordres, je puis au prix de mon ſang le faire adorer.

2°. Je ne ſuis pas moins convaincu que nul Adulte ne peut, & n'a jamais pû être ſauvé, ſans croire en JESUS-CHRIST; mais je diſtingue avec tous les Theologiens deux ſortes de creances en JESUS-CHRIST, l'une implicite & moins dévelopée, l'autre explicite & plus diſtincte. Depuis la publication de l'Evangile, pour le Salut, il faut une creance en JESUS-CHRIST plus diſtincte : avant la Loy de Grace une foy implicite en JESUS-CHRIST ſuffiſoit. Dans les Juifs qui vivoient ſous la Loy écrite, elle approchoit plus de celle qui ſe trouve dans les Chrétiens; Ceux qui ont vêcu ſous la Loy de Nature, n'en avoient qu'une fort implicite. Mais outre la Foy en JESUS-CHRIST, j'ay toûjours crû qu'on ne pouvoit ſe ſauver ſans garder les deux parties de la juſtice, qui ſelon l'Ecriture, conſiſtent à pratiquer le bien & à éviter le mal; & qu'on ne pouvoit garder ni l'une

V. S. Th. 2. 2. q. 2. art. 7.

ni l'autre, ſans la grace de JESUS-CHRIST, qui nous les fait connoître, & qui nous les fait aimer.

3°. J'AY encore regardé comme un article conſtant, que Dieu veut ſauver tous les hommes; que JESUS-CHRIST eſt mort pour leur ſalut; que c'eſt une hereſie de croire qu'il n'eſt mort que pour les predeſtinez; que la providence fournit à tous des moyens ſuffiſans pour ſe ſauver; & que ſi quelqu'un des Adultes ſe perd, il ſera contraint d'avoüer au jour du Jugement à la face du ciel & de la terre, que ſa perte eſt l'ouvrage de ſa malice.

4°. ENFIN j'ay toûjours été perſuadé, qu'encore que Dieu veüille ſincerement le ſalut de tous les hommes, neanmoins il ne leur donne pas également à tous les graces que JESUS-CHRIST a meritées par ſon Sang. Il eſt le maître de ſes dons, & il les diſtribuë ſans prendre conſeil de perſonne. Ce qu'il fait tous les jours à l'égard des particuliers, il le fait à l'égard des peuples. Il eſt de la Foy qu'avant la naiſſance du Sauveur, les Juifs étoient le peuple favory, témoin

la Loy qu'il leur a donnée, les promeſſes qu'il leur a faites, les Prophetes qu'il leur a envoyez, le Meſſie qu'il a fait naître parmi eux, & ce grand nombre de miracles qu'il a operez en leur faveur. Mais la preference qu'il leur a donnée, ne porte pas neceſſairement avec ſoy l'excluſion du ſalut à l'égard des autres peuples : l'Ecriture, la Tradition, & la Theologie ne nous obligent nullement de le dire. Car lorſque Dieu commença à faire la diſtinction des deux peuples par la vocation d'Abraham, Melchiſedech étoit Prêtre du Dieu tres-haut, il faiſoit les fonctions de ſon Sacerdoce, & il adoroit ſans doute le veritable Dieu en eſprit & en verité. D'ailleurs il étoit Roy, & il n'y a nulle apparence que le Dieu, à qui il offroit des ſacrifices publics, ne fût pas à ſon exemple adoré par ſes Sujets.

Dieu, quelques ſiecles aprés, ſéparant entierement la nation Juive des autres nations, par la Loy que Moyſe luy donna de ſa part, ne rejetta pas entierement les peuples, qu'il ne traitoit pas ſi favorablement. Comme il ne prétendit point les obliger à la Loy

écrite, il les laissa à peu-près à l'égard du salut, dans le même état qu'ils étoient sous la Loy de Nature. Il n'en est pas demême de la Loy Chrétienne, en même temps qu'elle encherit sur celle de Moyse, elle la rend insuffisante pour le salut, aussi bien que la Loy de Nature. En un mot, il faut maintenant être Chrétien pour se sauver ; toutes les voyes du salut se reduisent là.

5. QUAND j'ay parlé de l'ancienne Religion des Chinois, je l'ay toûjours fait en Historien, qui rapporte ce que les anciens Livres de ces peuples nous en ont laissé: Et je n'ay jamais prétendu que le public donnât à mon Livre plus de croyance, que n'en merite l'Histoire même de la Chine. C'est au Lecteur à juger ce qu'il en doit croire sur la foy des memoires, que l'antiquité nous a laissez. Cette seule reflexion devroit suffire pour calmer les esprits, qui se sont allarmez d'eux-mêmes, ou ausquels on a crû pouvoir donner l'allarme.

6. J'AY sur tout parlé de la Religion des Sçavans de la Chine ; car quoyqu'il y ait bien de l'apparence

que le peuple dans le commencement de la Monarchie Chinoiſe a ſuivi, du moins en partie, les ſentimens de ſes Docteurs; nous ne voyons pourtant pas qu'il en ait fait la regle de ſes mœurs par rapport au ſalut, mais ſeulement par rapport au Gouvernement politique, & au bonheur qu'ils eſperoient en ce monde. Bien des Juifs plus éclairez & plus inſtruits que les Chinois, ne faiſoient guere un meilleur uſage de la Loy, à l'écorce de laquelle ils s'attachoient.

7°. Quoyqu'il en ſoit de la creance des anciens Chinois, je n'ay jamais prétendu qu'ils puſſent ſe ſauver, ni qu'ils ſe ſoient en effet ſauvez ſans une connoiſſance ou diſtincte, ou du moins implicite du Meſſie. S'ils ont eû cette connoiſſance ou non, qui peut le dire certainement? Ce ſera, ſi l'on veut, une temerité d'aſſûrer qu'aucun d'eux ait été poſitivement dans la voye du ſalut. Mais ce ne ſeroit pas une moindre temerité d'aſſûrer, que depuis leur premier Empereur, qui n'a pas vécu fort long-temps aprés Noé, juſqu'au temps de la Loy écrite, il n'y ait eû aucun des Chinois qui

n'ait été damné ? C'eſt un ſecret impenetrable de la Providence Divine, qu'il ne nous eſt pas permis d'approfondir. Il eſt ſeulement certain, que tous les Chinois ont été obligez de connoître le vray Dieu, de l'honorer, de garder la Loy naturelle ; & au moins on peut dire, qu'ils ont eû pour cela quelques graces ſuffiſantes ou prochaines, ou éloignées. Il eſt encore certain que ceux qui l'ont connu, & qui ont été ſauvez, ſi en effet il y en a eû de ſauvez, l'ont tous été en vertu des merites de JESUS-CHRIST.

8°. Quoyqu'on ne trouve proprement l'Idolatrie bien établie à la Chine, que pluſieurs ſiecles aprés Confucius ; il eſt certain neanmoins, que la Magie & pluſieurs autres erreurs, avoient gâté pluſieurs eſprits du temps même de ce Philoſophe ; il ſe peut même faire, que long-temps devant, il y eut parmi le peuple & en certaines Provinces, des Idoles, & un culte ſuperſtitieux. Mais outre qu'on ne peut l'aſſûrer ſur des preuves tirées de l'Hiſtoire, il paroît du moins que les Sçavans, toûjours attachez à l'ancien-

ne doctrine de leurs Peres, n'y avoient point de part.

9°. Quoyque la connoiſſance du vray Dieu ait continué prés de deux mille ans à la Chine, il ne faut pas croire que cette connoiſſance ait été auſſi parfaite que celle des Juifs, & beaucoup moins encore que celle des Chrétiens. La Revelation, la Loy écrite, les Prophecies, nous ont donné des connoiſſances ſi vives & ſi diſtinctes, qu'on peut dire qu'en comparaiſon de nous, les autres peuples n'ont eû qu'une foible lumiere, que la corruption des mœurs & les erreurs de l'eſprit ont infiniment diminuée, excepté en quelques perſonnes, à qui Dieu a voulu ſe communiquer plus particulierement. Job, Melchiſedech, & pluſieurs autres, qui n'étoient pas Juifs, nous perſuadent que la Providence a pû avoir des ſerviteurs & des adorateurs, qui n'étoient point de ce Peuple choiſi, & qui étoient neanmoins de vrays Iſraëlites en eſprit.

ECLAIRCISSEMENT PARTICULIER,

PREMIERE PROPOSITION. *La Chine a conservé durant plus de deux mille ans avant la naissance de Jesus-Christ, la connoissance du vray Dieu.* Je ne parle-là que des Empereurs. Aprés avoir rapporté divers endroits de l'Histoire de la Chine, qui marque leur pieté & leur respect pour le Seigneur du Ciel, jusqu'au Regne d'YCOUVANT, qui vivoit huit cens ans avant la naissance de JESUS-CHRIST; je conclus que ce peuple avoit conservé la connoissance de Dieu plus de deux mille ans. Ceux qui entendent nôtre Langue, sçavent assez que cette expression, *le peuple*, marque en cet endroit, *la Nation*, & non pas le petit peuple; ainsi quand il y auroit eû de l'Idolatrie parmy les Chinois depuis le commencement de l'Empire, jusqu'au temps où nous vivons; si les Empe- Tom. 2. p. 141.

reurs & le plus grand nombre des Sçavans ont reconnu le vray Dieu, on peut & on doit dire, que la Nation Chinoiſe a conſervé la connoiſſance du vray Dieu durant tout ce temps-là, & c'eſt un trop grand ſcrupule de trouver à redire à cette expreſſion.

Ne ſeroit-il pas au contraire bien plus dangereux de condamner ce qu'on reprend icy dans mon Livre, en diſant, que les anciens Chinois, comme ceux d'apreſent, étoient Athées. Car les Libertins ne tireroient ils pas avantage de l'aveu qu'on leur feroit, que dans un Empire ſi vaſte, ſi ancien, ſi éclairé, établi ſi ſolidement, & ſi floriſſant, ſoit par la multitude de ſes Habitans, ſoit par l'invention de preſque tous les Arts, on n'auroit jamais reconnu de Divinité. Que deviendroient donc les raiſonnemens que les ſaints Peres, en prouvant l'éxiſtence de Dieu, ont tiré du conſentement de tous les Peuples, auſquels ils prétendent que la nature en a imprimé ſi profondément l'idée, que rien ne la peut effacer ? Et ſur tout,

pourquoy se seroient-ils donné la peine de ramasser avec tant de soin, tous les témoignages qu'ils ont pû trouver dans les Livres des Philosophes Gentils, pour établir cette verité, s'ils n'avoient crû qu'il étoit tres-important d'en user de la sorte, pour amener plus facilement les Peuples à la Religion Chrétienne.

SECONDE PROPOSITION. *La Chine a eû la gloire de sacrifier au vray Dieu dans le plus ancien Temple de l'Vnivers.* Si l'on suppose la verité de l'Histoire Chinoise, *Hoam ty* III. Empereur, bâtit un Temple au *Souverain Maistre du Ciel*, & il luy offrit des Victimes. Il vivoit peu de temps aprés le Déluge, & pouvoit être contemporain de *Sem*, c'est à dire des petits-enfans de Noé. Ce Temple étoit donc plus ancien que celuy des Juifs, & que tous ceux dont l'Histoire Sacrée ou Profane nous ait jamais parlé. On n'oblige personne à ajoûter foy aux Histoires des Chinois: mais si on les veut croire, il faut bien avoüer que la Chine a sacrifié au vray Dieu dans le plus ancien Temple de l'Univers, & je ne comprends pas. Tom. 2. p. 135.

qu'il ait pû venir dans l'eſprit d'un Théologien, de déférer cette propoſition comme une erreur. Car enfin, qu'y a-t-il icy qui bleſſe la Foy ou les bonnes mœurs ? C'eſt un point qu'on peut croire ou qu'on peut abandonner. Mais aſſûrément ce ne fut jamais une choſe contraire à la pieté Chrétienne de s'y arrêter, beaucoup moins de le rapporter dans une Hiſtoire.

Au reſte, ſi les Jeſuites ſe ſont appliquez à trouver dans l'Hiſtoire de la Chine des traces de la Religion dont Noé faiſoit profeſſion, & dans laquelle on ne peut raiſonnablement douter qu'il n'ait élevé ſes enfans, ne devroit-on pas plûtôt leur en ſçavoir gré que de leur en faire un crime? Saint Paul n'a-t-il pas tâché de tirer des Livres des Payens, & du ſein même de l'Idolatrie, des lumiéres dont il pût ſe ſervir pour en diſſiper les tenebres ; & les ſaints Peres à ſon exemple ne l'ont-ils „ pas fait auſſi ? Quand ils font des ſer-
L. II. C. I. „ mens, (dit Lactance parlant des „ Payens) qu'ils forment des vœux, ou „ qu'ils rendent grace, ce n'eſt point à „ leur Jupiter qu'ils s'addreſſent, ni à „ aucune autre de leurs biſarres divini-

tez, ils ne prononcent que le Nom de Dieu, la nature malgré eux faisant sortir la verité du fond de leurs cœurs. Je ne dois pas omettre une chose, qui seule pourroit faire ma justification. Sçavoir qu'Eusebe pour combattre les Superstitions du Paganisme, par le témoignage des Payens mêmes, rapporte un extrait fort long de Bardezanes, où cet Auteur dit, que, chez les Indiens & les Bactres il y a plusieurs milliers d'hommes, qui selon la tradition de leurs Ancêtres & de leur Loy, n'ont point d'Idoles, n'usent ni de viande, ni de vin, ni d'aucune autre liqueur semblable, sont uniquement occupez à honorer Dieu, & vivent dans une grande pureté de mœurs. Comment Eusebe ne s'est-il point apperçû du poison contenu dans ces paroles? Car enfin il y en a, si les miennes en ont autant qu'on le veut faire croire? Devoit-il ainsi, pour établir les veritez de nôtre Religion, rapporter un passage capable d'en détruire le plan?

lib. 6. cap. 10. de Præpar. Evangel.

TROISIE'ME PROPOSITION. Page 141.

La Chine a honoré Dieu d'une maniére qui peut servir d'exemple même aux Chrétiens. Dans la proposition qu'on

rapporte il ne falloit rien retrancher? Je dis que *la Chine a honoré Dieu d'une maniere qui peut ſervir d'exemple & d'inſtruction aux Chrétiens.* Quand j'aurois parlé des Idolatres & que j'aurois dit que les Bonzes de Siam ont une modeſtie & un aîr de dévotion dans leurs Temples qui peut ſervir d'inſtruction aux Chrétiens. Quand aprés avoir rapporté le reſpect que les Turcs font paroître dans leurs Moſquées pour la Majeſté divine, j'ajoûterois que ce ſont-là des exemples & des inſtructions pour les Chrétiens, je ne crois pas q'uon pût condamner cette expreſſion. Combien de fois a-t-on entendu dire aux Prédicateurs ſans qu'on s'en ſcandaliſât, qu'il eſt honteux que les Chrétiens ſe comportent ſi ſouvent dans nos Egliſes d'une maniére immodeſte tandis que les Païens honorent ſi reſpectueuſement leurs fauſſes divinitez. Ce qu'on me reproche eſt-il bien different de cela? Mais s'il eſt vray, comme l'hiſtoire de la Chine le rapporte, que quelques uns de ſes Empereurs ou de ſes Legiſlateurs ont connu le Seigneur du Ciel, & fait des actions qui du moins à l'exterieur

nous paroiſſent tres-édifiantes & tres-religieuſes, ne ſont-ce pas des exemples qui peuvent nous inſtruire & à la vûë deſquels nous pouvons nous reprocher nôtre lacheté ?

On dit de Confucius *qu'il étoit trés-moderé dans ſes paroles, qu'il vouloit qu'on aimât ſon prochain comme ſoi-même, & qu'on parlât toûjours avec diſcretion.* Ce ſont les maximes qu'il donnoit à ſes diſciples. Pourquoy ne pourrois-je pas propoſer ce Philoſophe pour ſervir d'exemple & d'inſtruction aux Chrétiens qui s'abandonnent trop à leur colére, qui traitent leurs freres avec emportement, qui ſe répandent en injures & en invectives. Le Chriſtianiſme ne rejette pas les vertus morales, mais il les conſacre & les perfectionne ; il ſe ſert même de la modération des Païens pour condamner les excés des Chrétiens.

Les Saints Peres nous en fourniſſent des preuves, & Dieu même dans Jérémie ne donne-t-il pas pour exemple à ſon peuple des Infidelles. Paſſez dit-il aux Juifs, paſſez aux Iſles étrangeres : *Tranſite ad inſulas Cethim. . .* Jerem. c. 2. *& in cedar mittite.* Examinez ce que

ſont ces Nations infidelles : *& videte* Conſiderez-le avec une grande attention : *& conſiderate vehementer.* Vous verrez qu'ils n'ont jamais quitté leurs faux Dieux, au lieu que mon peuple m'a abandonné. *Si mutavit gens Deos ſuos & certe ipſi Dii non ſunt. Populus vero meus mutavit gloriam ſuam in Idolum.*

Lettre page 32.

QUATRIE'ME PROPOSITION. *La Chine a pratiqué une morale auſſi pure que la Religion.* Cet extrait ne paroît pas avoir été fait de bonne foy, il ſemble par là que j'aie voulu dire que la morale de la Chine a été auſſi pure que la *Religion Chrétienne*. Cela eſt bien éloigné de la vérité & de mes ſentimens. Je dis dans cet endroit, *que les premiers Chinois avoient connû un Dieu Souverain, qu'ils luy rendoient un culte religieux, & que cette Religion leur venoit de Noé.* Enſuite j'ajoûte *que leur morale parut auſſi pure que la Religion*, c'eſt à dire *que leur Religion, que la Religion des premiers Chinois,* qui conſiſtoit à connoître Dieu & à luy faire des ſacrifices à peu prés comme faiſoient Noé & ſes enfans dont ils deſcendoient immediatement.

D'ailleurs nous voïons d'excellentes maximes de morale pratiquées par les anciens Chinois, & l'on n'en rapporte aucune qui ſoit oppoſée à la raiſon & à la piété naturelle. Quel inconvenient y a-t-il donc à ſuppoſer en hiſtorien que la morale des premiers Chinois étoit auſſi pure que leur Religion ?

CINQUIE'ME PROPOSITION. *La Chine a eu la foy, l'humilité, le culte intérieur & exterieur, le Sacerdoce, les Sacrifices, la Sainteté, les Miracles, l'Eſprit de Dieu, & la plus pure charité qui eſt le caractere & la perfection même de la véritable Religion.*

Quand on dénonce une propoſition, il faut la prendre toute entiére dans l'Autheur, ſe ſervir de ſes propres mots & ne pas faire un diſcours de divers termes diſperſez çà & là qu'on aſſemble de dix endroits differens pour en compoſer la propoſition dénoncée. La droiture, la bonne foy, la verité ſemblent être bleſſées quand on en uſe de la ſorte. On ne trouvera ce qu'on me fait dire ici dans aucun de mes livres de la maniére & ſelon la ſuite des termes qu'on l'a rapporté. J'oſe ajoûter que ſi on vouloit ainſi ramaſſer tout ce

que les Saints Peres ont dit des Gentils, on en compoſeroit une propoſition qui ſeroit peu differente de celle qu'on a tirée de divers endroits de mes ouvrages. La voici : *Les Gentils auſſi bien que les Juifs ont eu des Prophétes, des Miracles, la Sainteté, & par conſequent l'Eſprit de Dieu, la Charité & les autres vertus ſurnaturelles qui en ſont inſéparables.* Car nul n'ignore que pluſieurs Peres ont regardé les Sybilles qui étoient dans la Gentilité, comme des Vierges à qui Dieu avoit communiqué l'eſprit de Prophetie ; que d'autres ont avoüé pour ne pas s'inſcrire en faux contre toutes les hiſtoires Payennes, quand elles rapportent de certains miracles, que Dieu a pû en faire parmy les Païens, non pas pour autoriſer leurs erreurs; mais pour récompenſer leurs vertus morales. Enfin que Saint Juſtin a dit que Socrates, Heraclyte & d'autres Philoſophes ſemblables à ces deux-là doivent paſſer pour Chrétiens, qu'il les a même comparez à Abraham, à Ananie, à Mizaël, à Azarie, à Elie, & que par conſequent ils ont eu des vertus Chrétiennes, ſurnaturelles & capables de les

Apol. ad Anton.

rendre agreables à Dieu, comme il parle ailleurs. *Coll. cum Tryph.*

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer en passant que les Saints Peres ont parlé des Sybilles d'une maniere qui doit faire à mes parties autant de peine que leur en fait ce qu'ils ont trouvé dans mes mémoires, s'ils écoutent la seule délicatesse de leur conscience & leur seul zéle pour la pureté de la foy.

Car enfin ces Peres donnent aux Sybilles une connoissance de l'avenir à l'égard du Messie même, qui est le terme de toutes les promesses & de toutes les figures de l'ancien Testament, aussi claire & aussi distincte que celle qu'ont eu les Prophétes. Qu'on compare avec les Prophetics les vers des Sybilles qu'ils ont cités & l'on en sera convaincu. Où est donc l'avantage que les Ecritures donnent au peuple Juif sur les Gentils, quand elles disent que ceux-là ont eu le dépôt sacré des Promesses & des Prophetics? Pourquoy ne se recrie-t-on pas icy? Les mémoires sur la foy desquels les Saints Peres ont parlé des Sybilles, étoient-ils beaucoup plus dignes de

créance que ceux ſur leſquels j'ay dit de la Chine ce qu'on trouve dans mes ouvrages. Qu'on conſulte là-deſſus les Critiques de nos jours. Cette reflexion peut ſervir à me juſtifier : Mais voicy quelque choſe de plus.

Suppoſé que l'Empire de la Chine ait été fondé par les enfans ou par les Petits-fils de Noé, il ſe peut faire fort aiſément que dans les commencemens de cet Empire les Chinois aient ſuivy la Loy de nature & que la tradition qu'ils avoient receuë de leurs Peres y ait ſubſiſté pendant quelque temps. Il n'y a rien en cela ni contre les promeſſes faites aux Juifs ni contre les principes de la Religion Chrêtienne. Alors quel inconvenient y aura-t-il de dire que les premiers Chinois aient crû en Dieu ſur la tradition qui s'étoit conſervée dans la famille de Noë? Il n'y avoit point alors d'autre parole de Dieu que celle-là. Et tandis que cette foy a duré dans la Chine, quelle peine peut-on avoir de croire qu'ils ayent adoré le Dieu de leurs Peres, & qu'ils luy ayent rendu un culte interieur & exterieur? Si S. Thomas enſeigne que Dieu a donné quelque connoiſſance

2. 2. quæſt. 2. art. 7.

noissance du Messie même aux Gentils, quand on supposeroit que les premiers Chinois en ont eu par le Canal de la même tradition une connoissance implicite, diroit-on rien de contraire à la foy & aux bonnes mœurs ? Un illustre & sçavant Ecrivain, dont l'ouvrage a esté approuvé par des Prelats distinguez, a crû qu'on trouvoit des vestiges de cette connoissance dans un des livres de leur Philosophe Confucius. En ce cas-là ne peut-on pas croire que quelques-uns d'entre eux ont pû avec la grace de JESUS-CHRIST aimer Dieu sur toutes choses, & faire tout ce qui estoit alors necessaire pour estre justifié & pour se sauver? Car pourquoy ne pourroit-on pas dire qu'il y avoit parmi eux *de ces adorateurs du vray Dieu qui étoient membres de l'Eglise*, & auſquels le P. Alexandre a recours, pour montrer que *quand meſme toute la Nation Juive ſeroit tombée dans l'Idolâtrie, l'Egliſe auroit neanmoins ſubſiſté.*

Demonstr. Evang. Proposit. 7.

T. 4. dist. 41. sect. 4.

La difficulté est de sçavoir combien de temps peut avoir duré cette Religion qui venoit de Noé par Sem. On peut dire, si l'on veut, que la tradi-

tion ſur laquelle elle étoit fondée s'étant éteinte peu à peu dans les Chinois, il ne leur reſta plus qu'une connoiſſance naturelle de Dieu, & que pour l'interêt de l'Etat, à la conſervation duquel elle pouvoit beaucoup contribuer, on eut ſoin enſuite de la conſerver dans l'eſprit des peuples. De cette ſorte il n'y avoit plus de véritable Religion, de foy, de culte, d'amour ſurnaturel, d'eſprit de Dieu, de miracles &c. dans le Corps de la Nation, quoique l'on n'y vît point encore d'Idoles comme dans les autres pays du monde avec qui les Chinois n'avoient aucun commerce. Car enfin ſelon l'hiſtoire de la Chine la ſecte des Idolatres qui y eſt aujourd'huy fort étendüe & en grand credit, n'y eſt entrée que depuis la naiſſance de JESUS-CHRIST : & il me ſemble qu'on n'eſt nullement en droit de s'inſcrire en faux contre cette hiſtoire ſur ce point-là. Par quelle raiſon ceux qui l'ont écrite, ſe ſeroient-ils aviſez de le dire, s'ils n'en avoient eu des preuves ? D'ailleurs ne ſçait-on pas que le culte des Idoles ne s'eſt répandu dans le monde qu'aſſez lentement ? Les Grecs

n'étoient pas fort éloignez de l'Assyrie, où l'idolatrie a pris naissance, comme l'on sçait : cependant ils n'ont commencé à avoir des Idoles que long-temps aprés Belus, qui le premier les a introduites. Euſebe nous l'apprend. Il y a donc bien de l'apparence que ce culte impie n'eſt entré que fort tard à la Chine, elle qui de tout temps a eu ſi peu de commerce avec les autres peuples, & entre laquelle & l'Aſſyrie ſont ſituées les Indes, où comme j'ay dit aprés Euſebe, il y avoit pluſieurs milliers d'hommes qui s'étoient conſervez dans la connoiſſance & dans le culte d'un ſeul Dieu. L. 7. præſt. Evang. c. 10

SIXIEME PROPOSSTION. *En ſorte que de toutes les Nations du monde celle de la Chine avoit été plus conſtamment favoriſée des graces de Dieu.* Il eſt vray qu'aprés avoir ſuppoſé en Hiſtorien que la connoiſſance du vray Dieu s'eſt conſervée dans les principaux Docteurs de la Chine durant prés de 2000. ans, j'ajoûte que cet Empire n'a pas ſujet de ſe plaindre de la Providence, qui l'a en ce point plus conſtamment favoriſé que les autres Empires du monde, n'y en ayant aucun

au moins que nous ſçachions, qui ait conſervé cette connoiſſance deux mille ans. Quoiqu'il en ſoit de ces faits, quand j'ay comparé la Nation Chinoiſe aux autres Nations, je n'ay pas prétendu donner à cette comparaiſon toute l'étenduë qu'on luy donne. Et comment l'aurois-je pû faire? croit-on que j'ignore l'avantage que les Juifs ont eu, & que les Chrétiens ont ſur tous les autres peuples? Qui accuſa-t-on jamais d'une ſi ridicule & ſi groſſiere ignorance? Je n'ay donc prétendu comparer en cet endroit les Chinois qu'avec les autres nations compriſes ſous le terme de Gentils, qui depuis le déluge ayant perdu plûtôt qu'eux la connoiſſance du vray Dieu, ſe ſont auſſi plûtôt qu'eux adonnées au culte des Idoles.

Au reſte je n'ay pas crû que tous les termes dont je me ſuis ſervy en racontant les choſes en Hiſtorien, duſſent être jamais examinez dans la même rigueur que ſi j'avois écrit un traité de Théologie. On en doit eſtre convaincu par les adouciſſemens que j'y ay mis, & qu'il eſt aiſé de remarquer: *je ne ſçay ſi j'oſerois ajoûter ... il a* preſque

également partagé tous les peuples... Quoy qu'il en soit, &c. Aussi le Public les a-t-il pris dans le bon sens, puisque de tant de personnes habiles qui avoient lû les memoires de la Chine, il ne s'en estoit point trouvé jusqu'à present, qui eût témoigné les desapprouver. Cependant s'il estoit necessaire, je passerois condamnation sur mes expressions, sans me mettre en peine de les justifier par de semblables, qu'on trouve soit dans l'Ecriture, comme lorsque le Sage dit *que Dieu a également soin de tous*; soit dans les Peres, qui nous disent, *que le Soleil de justice s'est levé pour tous les hommes, & que ceux qui ne sont pas éclairez de ses lumieres, ne doivent attribuer leur aveuglement qu'à eux-mesmes.*

Sap. 6. Hilar. & Ambros. in Ps. 118. Chrysost. Hom. 7. in Joan.

Quand le public lira de sang froid ce que je viens de dire, j'espere qu'il trouvera qu'il y a eu trop de chaleur dans le zele de ceux qui m'ont deferé au S. Siége & à la Sorbonne, & que si la Lettre de Messieurs des Missions étrangéres a fait quelque impression sur les esprits par la maniére vive & vehemente dont elle est écrite; la vérité ne laissera pas d'y trouver assez

d'équité pour ſe faire entendre dans ces éclairciſſemens, quoiqu'elle y parle avec ſimplicité & ſans avoir recours à des expreſſions fortes & capables d'impoſer.

Je dois deſormais chercher uniquement à la faire connoître, cette verité : fallût-il luy ſacrifier ma reputation, je n'héſiterois pas : ma profeſſion m'y engage, & la démarche que je fais en quittant la Cour pour retourner à la Chine, ne me permet pas de m'épargner, quand il s'agit de la Religion. Ce n'eſt pas que je me flate d'avoir ſeul ces ſentimens, à Dieu ne plaiſe ! Mais comme il s'agit de mes propres penſées, & de ce que j'ay écrit, qui peut mieux ſçavoir que moy ce que j'ay eu en vûë ? Dans les autres choſes j'eſpére que Dieu répandra une lumiere qui éclairant l'eſprit de tous, les fera entrer dans les mêmes ſentimens, & que la charité, qui malgré toutes les conteſtations, doit être dans les cœurs, paroîtra aux yeux de tout le monde, par les marques les plus ſenſibles d'une amitié Chrétienne. C'eſt ce que je prie le Seigneur de nous accorder, afin que nous ſoyons veritable-